République Française

Elections Législatives des 5 et 12 Juin 1988

1re Circonscription du Département de la Vienne

Jacques SANTROT

Candidat de la
MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE
POUR UNE FRANCE UNIE



Jacques SANTROT

49 ans
Marié
Père de trois enfants

DÉPUTÉ-MAIRE DE POITIERS
PRÉSIDENT DU DISTRICT
CONSEILLER GÉNÉRAL

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Le 5 juin vous choisirez le Député qui aura la charge de vous représenter à l'Assemblée Nationale durant la prochaine législature.

Depuis 10 ans, je me suis efforcé de remplir au mieux les deux objectifs que je m'étais fixés : défendre les intérêts de la circonscription ; participer activement au travail parlementaire.

Aujourd'hui, je me représente dans la première circonscription de la Vienne avec les mêmes objectifs. J'entends mener cette action en étroite collaboration avec Serge CHAMORET, Conseiller Général du Canton de NEUVILLE-DE-POITOU, qui sera à nouveau mon suppléant.

Le 5 juin, vous choisirez votre Député pour l'application d'une politique, celle définie par François MITTERRAND lors de la campagne des élections présidentielles. Les orientations sont claires et ont été reconnues comme telles par une majorité de Français :

- La France de 1988 se doit d'être solidaire, c'est-à-dire refuser toute exclusion ;

- Cette France se doit aussi, fidèle à sa tradition, d'être ouverte aux Droits de l'Homme et du citoyen ;

- Cette France, enfin, ne peut qu'être tournée vers l'avenir et s'engager résolument vers les priorités essentielles que sont la Formation, la Recherche et la Construction Européenne.

Conformément aux intérêts de la France, à sa place au niveau international, à l'esprit des institutions de la 5e République, le Premier Ministre et son gouvernement doivent disposer d'une majorité stable de l'Assemblée Nationale.

C'est donc dans le respect de notre identité et sur la base des engagements formulés par le Président de la République que nous devons construire ensemble notre avenir.

Voilà l'enjeu du 5 juin 1988.

Je me présente avec mon suppléant **Serge CHAMORET** au suffrage des électrices et des électeurs de la première circonscription de la Vienne. Je le fais en toute conscience afin de participer à la construction de cette majorité parlementaire et de poursuivre la promotion des intérêts de notre département.

Jacques SANTROT.

Suppléant :



Serge CHAMORET

51 ans
Enseignant
Conseiller Général

La Majorité Présidentielle pour une France Unie

Vu le candidat.

Imprimerie PETIT - Neuville-de-Poitou